

INFIRMIERS - SAVOIR PRENDRE EN CHARGE LA DOULEUR CHRONIQUE OU À RISQUE DE CHRONICISATION EN POST-OPÉRATOIRE

DURÉE :
10H

Document mis à jour en octobre 2023

DPC E-LEARNING	
PROGRAMME INTÉGRÉ	
6H ÉVALUATION DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES	
4H FORMATION CONTINUE	
0€ RESTE À CHARGE	INDEMNISATION 470€
PRIX : 470.4€ 100% FINANCÉ	
NUMÉRO D'ACTION : 96592325134	
FORMATRICES GÉRALDINE NIAULON & CAMILLE COSTAGLIOLA, INFIRMIÈRES	
PUBLIC CIBLÉ INFIRMIER.ES	

> RÉSUMÉ DE LA FORMATION

Selon les chiffres synthétisés par la Société Française d'Étude et de Traitement de la Douleur (SFETD), la douleur fait partie du quotidien de nombreux Français. 32 % expriment ainsi une douleur récurrente depuis plus de 3 mois et **20 % déclarent des douleurs chroniques d'intensité modérée à sévère**. Cette souffrance a des conséquences importantes : 1 patient douloureux chronique sur 2 a une qualité de vie altérée.

La prévention et la prise en charge de la douleur chronique constitue **un enjeu majeur de santé publique** par la formation des professionnels de santé pour les aider à utiliser l'arsenal thérapeutique et les thérapies non médicamenteuses disponibles.

Cette formation a pour but de renforcer les compétences des infirmiers dans la **prise en charge de la douleur chronique post-opératoire**, en réduisant les risques de chronicisation et en améliorant la qualité de vie des patients.

Elle offre un équilibre entre la **compréhension théorique et la mise en pratique des compétences essentielles** pour les professionnels de la santé, tout en mettant l'accent sur une approche holistique et multidisciplinaire.

Cette formation s'inscrit dans le cadre d'un **programme intégré** en s'articulant sur un parcours de **formation continue** ainsi que sur **l'évaluation de vos pratiques professionnelles**. La méthode utilisée pour l'évaluation des pratiques professionnelles est celle de **l'audit clinique**.

> OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

S'inscrire dans une démarche d'amélioration qualitative de la prise en charge.

Identifier le parcours de soins du patient douloureux chronique.

Savoir prendre en charge les douleurs chroniques et suivre leurs évolutions.

> **OBJECTIFS OPÉRATIONNELS - SUITE**

Objectifs pédagogiques :

Actualiser ses connaissances sur la douleur chronique.

Connaître le cadre législatif.

Adapter sa posture professionnelle selon le type de population auquel on s'adresse.

Évaluer la douleur chronique.

L'importance des nouvelles thérapies non médicamenteuses.

Analyser sa pratique de gestion dans un parcours de santé.

> **DÉROULÉ DU PARCOURS DE FORMATION**

MODULE 01

ACTUALISER SES CONNAISSANCES SUR LA DOULEUR CHRONIQUE

Physiopathologie de la douleur.

Douleurs nociceptives, neurogènes, psychogènes.

Composantes de la douleur.

Différents types de douleurs.

Le processus de chronicisation de la douleur.

Les croyances et les représentations des patients douloureux chroniques.

Cas cliniques.

MODULE 02

CONNAÎTRE LE CADRE LÉGISLATIF

La législation.

Droits du patient.

Les plans douleur, le parcours de santé : nouvelles recommandations 2023.

Les acteurs de la prévention et de la prise en charge sur le territoire.

MODULE 03

ADAPTER SA POSTURE PROFESSIONNELLE SELON LE TYPE DE POPULATION AUQUEL ON S'ADRESSE

Spécificités de la prise en charge de la douleur chronique selon le sujet (adulte, enfant, personne âgée).

MODULE 04 ÉVALUER LA DOULEUR CHRONIQUE POST-OPERATOIRE

La grille d'entretien de l'agence nationale d'accréditation et d'évaluation de la santé (ANAES).
Les échelles d'auto-évaluation et d'hétéroévaluation.
Le questionnaire DN4.
Les questionnaires du retentissement fonctionnel.
L'échelle de dépression (Hospital Anxiety and Depression scale HAD).
L'évaluation de la fatigue, du sommeil.
L'évaluation du catastrophisme.
Les risques de chronicisation liés aux douleurs procédurales.

MODULE 05 LE TRAITEMENT DE LA DOULEUR POST-OPERATOIRE PAR UNE APPROCHE MÉDICAMENTEUSE

Prises en charge médicamenteuses en lien avec les recommandations de la Haute Autorité de Santé (HAS), de l'Agence Nationale de Sécurité du Médicament (ANSM) et de la Société Française d'Étude et Traitement de la Douleur (SFETD).
Traitements pharmacologiques de la douleur neuropathique : recommandations.
Les antalgiques adjuvants.
Techniques interventionnelles.
Thérapie intrathécale.

MODULE 06 LE TRAITEMENT DE LA DOULEUR POST-OPERATOIRE PAR UNE APPROCHE NON MÉDICAMENTEUSE

Prise en charge non médicamenteuse hygiéno-diététique, psychologique, physique et rééducative selon le rapport d'orientation de la Haute Autorité de Santé (HAS), 1 juin 2011.
Traitements non pharmacologiques de la douleur neuropathique : les recommandations.
Les approches complémentaires, le développement de la prescription de thérapeutiques non médicamenteuses validées selon la Haute Autorité de Santé (HAS).
Psychothérapies et douleur.

MODULE 07 ANALYSER SA PRATIQUE DE GESTION DANS UN PARCOURS DE SANTÉ

Le travail en équipe pluri ou interdisciplinaire.
La coordination des soins et leur orientation entre professionnels concernés.
Implication et rôle des pharmaciens en tant que ressources pour les patients douloureux chroniques.
L'éducation thérapeutique des patients.
Suivi des patients.

PRÉREQUIS

Être un professionnel de santé disposant d'un numéro RPPS.

En amont de l'inscription, les prérequis seront vérifiés par e-mail et/ou par téléphone.

ACCESSIBILITÉ

PARTIE E-LEARNING : la formation sera accessible dès réception d'un mail envoyé par nos soins contenant l'accès à la plateforme en ligne.

MODALITÉ ET DÉLAIS D'ACCÈS

Les inscriptions se font depuis le site www.mondcp.fr

Pour les formations en e-learning, les inscriptions sont possibles jusqu'à la veille effective de démarrage de la session, sous réserve du nombre de places disponibles.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES MOBILISÉES

Pour la formation en e-learning, une plateforme digitale sécurisée accessible 24/7.

Fiches de cours téléchargeables à partir de la plateforme e-learning.

Méthodes pédagogiques expositive et active.

Alternance d'apports théoriques et pratiques.

Utilisation de nombreux exercices auto-corrigés et des cas pratiques avec correction.

Contact avec le formateur via un chat, tout au long du parcours.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Evaluations formatives tout au long de la formation.

Evaluation sommative en fin de formation : quizz et auto-évaluation (sur la base d'un questionnaire initial et d'un questionnaire final permettant d'identifier les acquis).

Questionnaire de satisfaction en fin de formation.

VALIDATION DE LA FORMATION

Attestation de réalisation en fin de formation.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Pour les candidats dont la situation le nécessite, la responsable pédagogique est disponible pour envisager les possibilités d'aménagement de la formation à travers un projet personnalisé de formation.

CONTACT RÉFÉRENTE HANDICAP - Aurélie FANINOZ

04 91 26 27 09

contact@freeforma.fr

FREEFORMA

Organisme de formation pour les professionnels de santé.

Agrément DPC : 9659

04 91 22 51 47

contact@freeforma.fr

Bureau administratif : 375 rue Paradis,
13008 Marseille

SIREN : 849469325

Numéro d'enregistrement DREETS : 93131785413

Ce numéro ne vaut pas agrément.